

TARIFS 2022

A compter du 1^{er} janvier 2022

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **dépendance**.

RESIDENT PROVENANT DU FINISTERE

Gir	Hébergement	Dépendance			Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
		Tarif journalier	Participation du Conseil Départemental	A la charge du résident		
1-2	55.29 €	21.73 €	15.88 €	5.85 €	61.14 €	1 834.20 €
3-4		13.79 €	7.94 €			
5-6		5.85 €	0 €			

Pour les personnes âgées de moins de 60 ans (séjour accordé sur dérogation du Conseil Départemental) : le prix de journée est fixé à 73.37 €.

Lors d'une hospitalisation: le forfait hôtelier (20 € par jour) vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

Lors d'une absence pour convenance personnelle : un forfait de 22.50 € par jour vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

La réservation et la libération de chambre sont facturées au tarif hébergement avec une décote de 20 €/jour soit 35.29 €/jour.

Dépôt de garantie : 1 658.70 € (encaissé à l'admission).

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.

TARIFS 2022

A compter du 1^{er} janvier 2022

Le prix de journée est composé du tarif **hébergement** et du tarif **dépendance**.

RESIDENT HORS DEPARTEMENT

Gir	Hébergement	Dépendance	Tarif facturé par jour	A la charge du résident par mois de 30 jours
1-2	55.29 €	21.73 €	77.02 €	2 310.60 €
3-4		13.79 €	69.08 €	2 072.40 €
5-6		5.85 €	61.14 €	1 834.20 €

Les personnes qui n'ont pas leur domicile d'origine dans le Finistère continuent de percevoir l'APA à domicile. La **totalité du tarif dépendance** leur est facturée ainsi que la **totalité du tarif hébergement**.

Pour les personnes âgées de moins de 60 ans (séjour accordé sur dérogation du Conseil Départemental) : le prix de journée est fixé à 73.37 €.

Lors d'une hospitalisation: le forfait hôtelier (20 € par jour) vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

Lors d'une absence pour convenance personnelle : un forfait de 22.50 € par jour vient en déduction de la facture après un délai de carence de 3 jours.

La réservation et la libération de chambre sont facturées au tarif hébergement avec une décote de 20 €/jour soit 35.29 €/jour.

Dépôt de garantie : 1 658.70 € (encaissé à l'admission).

Les tarifs sont fixés par arrêté du Conseil Départemental du Finistère.